

INTERVENTION DE Mme Monique DUMONT CM ST GER du 19/11/2018 : COMMUNE NOUVELLE

Monsieur le Maire, Chers collègues, Chers Saint-Germanois,

Monsieur le Maire,

En préambule, je voudrais dire que je suis favorable aux fusions de communes en prenant des précautions, surtout en y associant les habitants et en cherchant les économies !

Dans les Yvelines J'ai recherché un peu quelles étaient les communes. Nous avons une commune de 32 habitants La Tarte Gaudran, 62 habitants Gambésieut, 143 habitants Flacourt ... il y a 262 communes. Versailles, allez autour de 86 000 habitants, Sartrouville autour de 53 000 habitants, Mantes la Jolie 45 000 habitants et Saint-Germain-en-Laye 40 000 habitants (en 2015)

Mais aussi sur la France entière il n'y a que 120 communes de plus de 50 000 habitants !

Donc oui il faut que les petites communes de moins de 3 500 habitants se rassemblent et même de plus.

Pour nous c'est moins évident, surtout moins urgent.

Depuis un an, Monsieur le Maire, à votre initiative notre conseil municipal et les habitants ont été plongés dans le flou. Annoncer une fusion de Saint-Germain-en-Laye avec l'Etang la Ville, Mareil-Marly et Fourqueux sans préambule, sans débat avec l'ensemble des Saint-Germanois, sans beaucoup d'informations ni de réunions : aucune réunion depuis quelques mois, en particulier depuis que Mareil Marly et L'Etang la Ville ont abandonné le projet.

C'est peut-être et probablement l'une des dernières fois ou la dernière fois qu'il m'est permis de m'adresser à vous avant que notre conseil perde le visage que lui ont donné vos administrés en 2014.

Alors je vous demande de me laisser dire ce que j'ai à dire étant donné que ce n'est pas seulement la conseillère municipale qui parle, pas seulement la doyenne, pas seulement celle qui prononça le discours avant que notre vote ne vous conduise là où vous êtes assis ce soir depuis le 7 juin 2017 mais c'est une Saint-Germanoise qui s'exprime.

J'ai face à moi un homme brillant et pressé.

Pressé par le temps qui passe comme pour tout à chacun.

Pressé par des challenges à relever.

Pressé par des espérances politiques et avoir de l'ambition c'est une qualité

Pressé par l'humeur du temps et l'humeur des hommes.

Mais ce soir notre vote devra répondre à 3 questions :

Premièrement, de quoi parlons-nous ce soir ?

D'un projet de fusion avec Fourqueux. Un projet réduit à 2 alors que vous nous promettiez que le salut ne pouvait être qu'à condition de fusionner à 4 pour avoir plus de 50 000 habitants et changer de strate. C'était l'argument utilisé pour convaincre :

- devenir la seconde ville du département, et être plus écoutée, et, disiez-vous

- pouvoir compter par rapport au Grand Paris, (je n'ai jamais pensé que cet argument était le meilleur) ! Les élus doivent s'appliquer à faire fonctionner l'intercommunalité Saint-Germain-Boucles-de-Seine qui a plus de 200 000 habitants là on sera peut-être plus écouté, hélas les élus ont saisi le Tribunal administratif et fait annuler la communauté d'agglomération qui va se recréer sur le même périmètre, que d'argent dépensé pour rien et de temps perdu)

- dépasser Sartrouville, c'était un autre enjeu et viser la présidence pour notre Commune nouvelle à 4, pourquoi pas ! Mais avec seulement Fourqueux toutes ces raisons tombent !

Nous parlons désormais d'un projet avec nos voisins fourqueusiens (ou fourqueusiens selon ce que l'on veut) qui ont très largement manifesté leur désapprobation à l'occasion d'une consultation le 30 septembre, lors d'une pétition et récemment dans la rue et même hier au soir sur France 3 !

Fusionner avec Fourqueux pourquoi pas, j'y ai de très très nombreux amis depuis des dizaines d'années ! Et puis il faut le reconnaître absorber 4 000 habitants ce n'est que le dixième de Saint-Germain-en-Laye, cela devrait se faire assez facilement mais combien cela va-t-il coûter aux Saint-Germanois ?

Deuxième point : Sur quoi allons-nous prendre notre décision ce soir ?

Sur une étude faite pour une fusion à 4 qui pose autant d'évidences que de questions sans aucune réponse. Et aucune étude pour deux communes. Le projet n'est pas à la hauteur de notre belle Ville, il manque de vision et d'ambition.

Comme vous nous l'avez si justement dit, rien ne changera en 2019 car le vote a lieu après le 1er octobre. Tout est remis à 2020 année d'élection. Ce sera la surprise du chef ! Est-ce responsable alors que, on ne peut ignorer que la précipitation est parfois mère de bien des déboires.

Troisièmement, comment va se dérouler cette fusion ?

Personne et cela est écrit noir sur blanc dans la délibération qui nous est soumise ne sait comment va se passer cette fusion.

Nous n'avons aucune des simulations produites par la Direction Départementale des Finances Publiques quant à l'évolution de la fiscalité c'est-à-dire quels impôts, quelles taxes foncières, quelles taxes d'habitation, quels différents tarifs allons-nous appliquer, quelle politique d'abattement ? Nous ne savons pas quelles seront nos recettes fiscales. Rien.

Monsieur le Maire, vous êtes un homme pressé mais un homme compétent ... les services ont travaillé avec les services financiers de la DDFIP, des gens sérieux. Mais vous ne nous avez rien communiqué !

Je vous ai demandé le 7 novembre en commission plénière sur la fusion, de nous fournir ces chiffres, vous vous êtes tourné à droite parce que M Trinquesse «était à votre droite, à gauche parce que Monsieur le Ministre des Finances, Monsieur Solignac était à votre gauche, vous deviez nous fournir ces chiffres ... je vous ai écrit dès le lendemain pour redemander ces chiffres. Les services et vos élus n'auraient-ils donc pas fait leur travail. Ce n'est pas à vous le Maire que je fais ce reproche mais aux exécutants. Rien reçu, rien ... le café gourmand sera servi après 2020 et ce sera la surprise du chef !

Nous n'avons aucune idée de la manière dont a été accueilli ce projet par les organisations syndicales de notre personnel municipal. En fait, oh une petite anecdote amusante, le 2 novembre dans la délibération présentée à la commission, il était écrit que ce comité technique (les représentants de nos fonctionnaires) avait émis un avis favorable lors d'une réunion du 12 novembre. (le 2, le 12) Naïve j'ai pensé à une erreur de frappe et que c'était le 12 octobre.

Nenni la date était bien le 12 novembre mais Monsieur le Maire vous avez de nombreux talents, dont un encore ignoré de tous, l'art divinatoire, la lecture dans une boule de cristal !

Dans la délibération de ce jour il est écrit seulement a émis un avis ... le mot favorable a disparu, quel est cet avis, qu'elles ont été les décisions et les motivations de ces décisions ... nous ne savons rien !

J'ai demandé toujours lors de cette commission, quelles étaient les dotations globales de fonctionnement sur lesquelles on partait pour calculer les 5% de bonification !

Question très simple ! il suffisait de répondre un chiffre pour St Germain et un chiffre pour Fourqueux. Pas de réponse

Quelles sont les lacunes de Saint-Germain qui pourraient être améliorées par Fourqueux, quels sont les avantages que Fourqueux peut tirer de la fusion, on ne sait pas, on ne sait pas où on va, ni pourquoi !

Quelles sont, et c'est très important, les secteurs et les services pour lesquels on va travailler en priorité pour faire des économies d'échelle car ce qui est important c'est les économies d'échelle et favoriser un développement plus harmonieux mais aussi un développement économique plus vif, plus réactif sur l'ensemble des 2 communes ? On ne sait rien.

Le Maire de Fourqueux a aussi un talent ignoré de tous, sur sa lettre qui parait le jeudi donc le 15, on trouvait la lettre écrite le 16 par Monsieur le Maire de Saint-Germain, la boule de cristal encore !

Soyons sérieux, de qui se moque-t-on ? Des élus et de la démocratie ! Nous n'avons aucune précision quant aux modalités concrètes, pratiques et opérationnelles de cette fusion pour les habitants.

En réalité, ce soir, chers collègues, sous couvert d'invitation à inaugurer une nouvelle commune, accompagnée je l'espère de petits fours, on nous demande sans jamais nous le dire explicitement l'autorisation d'ouvrir un chantier jamais réalisé par notre ville et ses habitants : réunir nos administrations, faire travailler ensemble nos agents, mettre en commun nos moyens matériels, pérenniser les services de notre population, défendre notre tissu économique, garantir à nos enfants et petits-enfants une qualité de vie au moins équivalente à la nôtre.

Il est écrit qu'après 2020 :

La commune déléguée de Fourqueux sera représentée par un nombre d'élus au minimum proportionnellement au prorata de sa population. Comment peut-on dire cela ?

Encore la boule de cristal ! Comment présumer ? Cela va dépendre de quelle liste sera élue et où seront placés les représentants de Fourqueux sur la liste.

Les événements de ces derniers jours auraient dû nous inviter à la prudence, pratiquer la politique de la verticalité, politique du Président, politique macroniste, certains de nos élus sont très macronistes désormais, manier le déni de démocratie... cela mène à la colère silencieuse, qui ensuite déborde ... aurons-nous les gilets jaunes dès la fusion de communes ? Non je l'espère mais la décision risque peut-être d'être annulée par le Tribunal comme pour la CASGBS et ce serait bien dommage !

Il serait préférable qu'un jour nous élus nous comprenions que nous sommes au service des citoyens, que nous devons donner dans la transparence les éléments pour comprendre, expliquer et alors avec ces réponses peut-être que j'aurai voté la Commune Nouvelle, au départ j'espérai bien la voter et à Fourqueux il n'y aurait pas eu ce mouvement venu de la base Fourqueux-Citoyen.

Il va y avoir de bons côtés, nous allons nous intéresser à ce qui se passe à Fourqueux, nous aurons le devoir de le faire, pourquoi, avoir abattu par exemple autant d'arbres tout récemment à Fourqueux, et les Fourqueusiens vont découvrir notre PLU. Mes amis ne vont plus être Foulqueusiens mais devenir Saint-Germanois.

Ce soir on signe l'acte de décès de la commune de Fourqueux, la naissance peut-être de la Commune nouvelle.

"L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. On n'a pas à le prévoir, mais à le permettre."

Manifestement, rien ne nous permet de dire que la délibération de ce soir va assurer un meilleur avenir pour les Saint-Germanois. Notre avenir, celui de notre ville comme des plus jeunes générations mérite mieux qu'« impatience et précipitation » !

Je vous remercie d'avoir eu la patience de m'écouter.

Monique Dumont